



Original : français

N°: ICC-01/04-01/06

Date: 6 juillet 2007

LA CHAMBRE DE PREMIÈRE INSTANCE I

Composée comme suit : Mme la juge Elizabeth Odio Benito

M. le juge René Blattmann

M. le juge Adrian Fulford

Greffier :

M. Bruno Cathala

SITUATION EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

AFFAIRE

LE PROCUREUR

c/THOMAS LUBANGA DYILO

Public

Enregistrement de la prestation de serment de Maître Catherine Mabilie et de son engagement prévu à l'article 22.3 du Code de conduite professionnelle des conseils

Le Bureau du Procureur

M. Luis Moreno Ocampo

Mme Fatou Bensouda

M. Ekkehard Withopf

Les représentants légaux des victimes

a/0001/06 à a/0003 et a/0105/06

Me Luc Walley

Me Franck Mulenda

Me Carine Bapita Buyangandu

Le conseil de M. Thomas Lubanga Dyilo

Me Catherine Mabilie

Veillez trouver en annexe la prestation de serment (Annexe I) de Maître Catherine Mabile et son engagement prévu à l'article 22.3 du Code de conduite professionnelle des conseils (Annexe II).



Pour le Greffier
Didier Daniel Pereira
Chef, Division des victimes et des conseils

Fait le 6 juillet 2007

À La Haye